

Concertation pour le projet de réaménagement de la rue Sévène à Talence

Atelier 1 - 5 avril 2022



Sommaire

Introduction	3
François JESTIN, 4ème Adjoint ville de Talence , Suivi du projet de mandat, finances, voirie, stationnement et circulation, Propriétés communales	3
Les objectifs de l'atelier	3
Chloé MICHEL, Écologie Urbaine & Citoyenne	3
Le diagnostic, les enjeux et intentions de projet	3
Marion RENIER, Bordeaux Métropole	3
Temps d'échange	5
Atelier “Tamponnez vos usages !”	6
Temps d'échange suite à la restitution	8
Conclusion	9
Isabelle RAMI, Conseillère métropolitaine déléguée aux Mobilités alternatives et Conseillère municipale de Talence	9
François JESTIN, 4ème Adjoint ville de Talence , Suivi du projet de mandat, finances, voirie, stationnement et circulation, Propriétés communales	9
Prochaines échéances	9
Participants	9

Introduction

François JESTIN, 4ème Adjoint ville de Talence , Suivi du projet de mandat, finances, voirie, stationnement et circulation, Propriétés communales

La rue Frédéric Sévène représente un fort enjeu de réaménagement notamment pour mieux partager l'espace public afin que chacun trouve sa place pour se déplacer en toute sécurité. La Ville de Talence et Bordeaux Métropole organisent cette concertation afin de permettre l'expression des citoyens et d'échanger entre eux.

Lors de cet atelier, la ville et la Métropole se mettent en retrait afin de laisser les participants s'exprimer pour permettre une intégration des avis dans la suite du projet.

Les objectifs de l'atelier

Chloé MICHEL, Écologie Urbaine & Citoyenne

Un premier atelier pour partager le diagnostic et comprendre les usages de la rue Frédéric Sévène

Le premier atelier de concertation s'inscrit dans un dispositif complet de concertation (registres papiers, en ligne, réunion publique de restitution et publication d'un bilan).

Cette première rencontre participative a permis de présenter le diagnostic réalisé sur la rue F. Sévène à travers la mobilité et l'accessibilité, le paysage et le cadre de vie ainsi que les enjeux fonciers qui existent pour l'aménagement de la rue.

Autour d'un grand support cartographique, les participants ont pu exprimer les usages actuels et dysfonctionnements sur la rue afin de donner un cadre aux propositions d'aménagement présentées lors de l'atelier 2.

Le diagnostic, les enjeux et intentions de projet

Marion RENIER, Bordeaux Métropole

Le diagnostic et les enjeux

La rue Frédéric Sévène est un axe structurant Est-Ouest et passant de la commune de Talence, au Sud de la métropole de Bordeaux. Elle fait le lien entre la route de Toulouse et la rue Peydavant et plus largement le campus universitaire de Peixotto. La ville de Talence et Bordeaux Métropole s'apprêtent à réaménager la rue Frédéric Sévène. Le diagnostic établi aujourd'hui s'articule autour de trois grandes thématiques : la mobilité et l'accessibilité, le paysage et le cadre de vie ainsi que le foncier.

Mobilité et accessibilité :

Transports en commun : Une ligne de bus qui ne circule pas sur l'ensemble de la rue.

- *Enjeu : Repenser l'emplacement des arrêts de bus pour une meilleure accessibilité et sécuriser les traversées piétonnes*

Trafic routier : 7000 véhicules par jour sur la section la plus chargée à l'Est contre 4000 véhicules par jour sur la section Ouest.

Mobilités douces : La rue ne dispose pas d'aménagements cyclables mais uniquement d'un marquage au sol. Il y a peu de continuités cyclables et piétonnes et les trottoirs ne sont pas aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

- *Enjeux : Créer un aménagement dédié et sécurisé pour un meilleur maillage du réseau cyclable et améliorer, mettre en conformité des aménagements aux normes en vigueur*

Stationnement : Des places réglementées sont présentes sur le tronçon entre le Petit Chemin d'Ars et la route de Toulouse et des stationnements libres sont présents devant certains commerces.

- *Enjeu : Conserver le stationnement partout où cela est possible*



Composition paysagère urbaine : De nombreux espaces verts privés mais visibles à tous qui participent au caractère végétalisé de la rue. En soit, la rue elle-même est peu végétalisée sur les espaces publics.

Réseaux : Il existe une forte densité de réseaux aériens et enterrés qui encombrant les trottoirs et limitent les déplacements piétons.



Foncier :

Acquisitions foncières : Elles sont indispensables en amont du projet puisque la rue présente un profil relativement étroit au regard des aménagements à réaliser et des normes à respecter (largeur minimum de trottoirs, de pistes cyclables, des voies etc.). De plus, même en intégrant les acquisitions foncières, tous les usages (piétons, vélos, circulation double sens, stationnement) ne pourront pas tenir dans l'emprise de la rue. La concertation doit permettre de mettre en avant les priorités pour le réaménagement de cette rue.

Intentions du projet

- Favoriser et sécuriser la circulation des vélos en proposant des aménagements sur l'ensemble du périmètre concerné
- Garantir l'accessibilité et la qualité des cheminements piétons, notamment au droit des pôles générateurs de déplacements,
- Maintenir une circulation automobile tout en partageant différemment l'espace avec les modes de déplacement doux (vélo, piétons, etc)
- Sécuriser les intersections pour tous les usagers,
- Améliorer les espaces publics et le cadre de vie des riverains.

=> Une rue parfois étroite qui demande de faire des choix pour atteindre ces objectifs

Temps d'échange

Intervention 1 : a priori le projet qui se dessine conserve le double sens de circulation, la mise en sens unique n'est pas envisagée ?

Réponse de M. Jestin : la ville de Talence n'a pas souhaité étudier la mise en sens unique de la rue au regard des équipements présents qui sont générateurs de nombreux déplacements. Le sens unique de cette rue d'importance métropolitaine aurait engendré beaucoup de report sur les autres rues avec la création d'un grand rond-point. De plus, au regard du projet Bahia, la ville s'est engagée à maintenir le double sens sur cette voie.

Intervention 2 : je suis un riverain de la rue F. Sévère en face du temple, ma question porte sur la programmation des travaux qui visiblement vont tomber au même moment que ceux de la route de Toulouse. Comment allez-vous vous coordonner avec ce projet pour ne pas faire vivre "un enfer" aux riverains ?

Réponse de M. Jestin : les nuisances liées aux travaux sont inévitables même si nous serons vigilants pour les réduire au maximum.

Complément de Mme Renier : le phasage proposé tiendra compte du projet de la route de Toulouse qui est aussi géré par Bordeaux Métropole. De plus, le linéaire de la route de Toulouse est grand, tout ne sera pas traité en une fois.

Intervention 3 : dans la section 3 (entre Blumerel et le giratoire Crespy), s'agit-il d'enterrer tous les réseaux ? Quid des autres sections ?

Réponse de Mme Renier : il s'agit d'enterrer tous les réseaux aériens soit Enedis, l'éclairage public et France télécom. Tout cela est pris en charge par la collectivité et les prestataires prennent directement attache avec les propriétaires individuellement pour effectuer les raccordements.

Intervention 4 : j'ai eu une mauvaise expérience en termes de raccordement pour la connexion internet, la gaine a été posée dans le jardin et n'a jamais été enterrée ?

Réponse de Mme Renier : si la demande est faite par le propriétaire et non la collectivité alors le raccordement est à la charge du propriétaire.

Intervention 5 : la densité de circulation n'est pas vraiment le problème, c'est surtout la vitesse de circulation qui est dangereuse et a déjà généré des accidents.

Réponse de Mme Renier : cela fait effectivement partie des sujets à aborder dans les ateliers.

Intervention 6 : je représente le temple protestant et ce qui m'inquiète c'est la réduction du stationnement dans le projet de réaménagement. Notre activité nécessite de disposer de stationnement et j'ai de grandes inquiétudes sur le nombre de places supprimées.

Réponse de Mme Renier : cela fait effectivement partie des sujets à aborder dans les ateliers.

Intervention 7 : est-il envisagé de mettre des feux de circulation sur la rue ? Je pense particulièrement à la pharmacie où je me suis fait renversé à vélo récemment. Le stop dans le virage ne fonctionne pas car les automobilistes le voient trop tard.

Réponse de Mme Renier : cette intersection avec le petit chemin d'Ars fait l'objet de plusieurs scénarios qui vous seront présentés lors du second atelier. L'objectif est bien de sécuriser cette intersection.

Complément de réponse : La métropole porte une politique de suppression des carrefours à feux dans l'optique d'une fluidification des flux. Les carrefours à feux sont à choisir uniquement en dernier recours, car trop accidentogène (14 % des accidents en accélération au feu vert). Une étude sur l'opportunité de la mise en place d'un carrefour à feux à cette intersection a été demandée au service gestion trafic.

Intervention 8 : les numéros de sections ont-ils un lien avec le phasage des travaux ?

Réponse de Mme Renier : c'était une volonté première car la section 1 regroupe beaucoup d'enjeux et est donc prioritaire mais il existe de nombreux préalables à lever en termes d'acquisitions foncières donc cela n'est pas certain. À ce stade, il n'y a pas de corrélation entre les numéros de sections et le phasage.

Atelier “Tamponnez vos usages !”

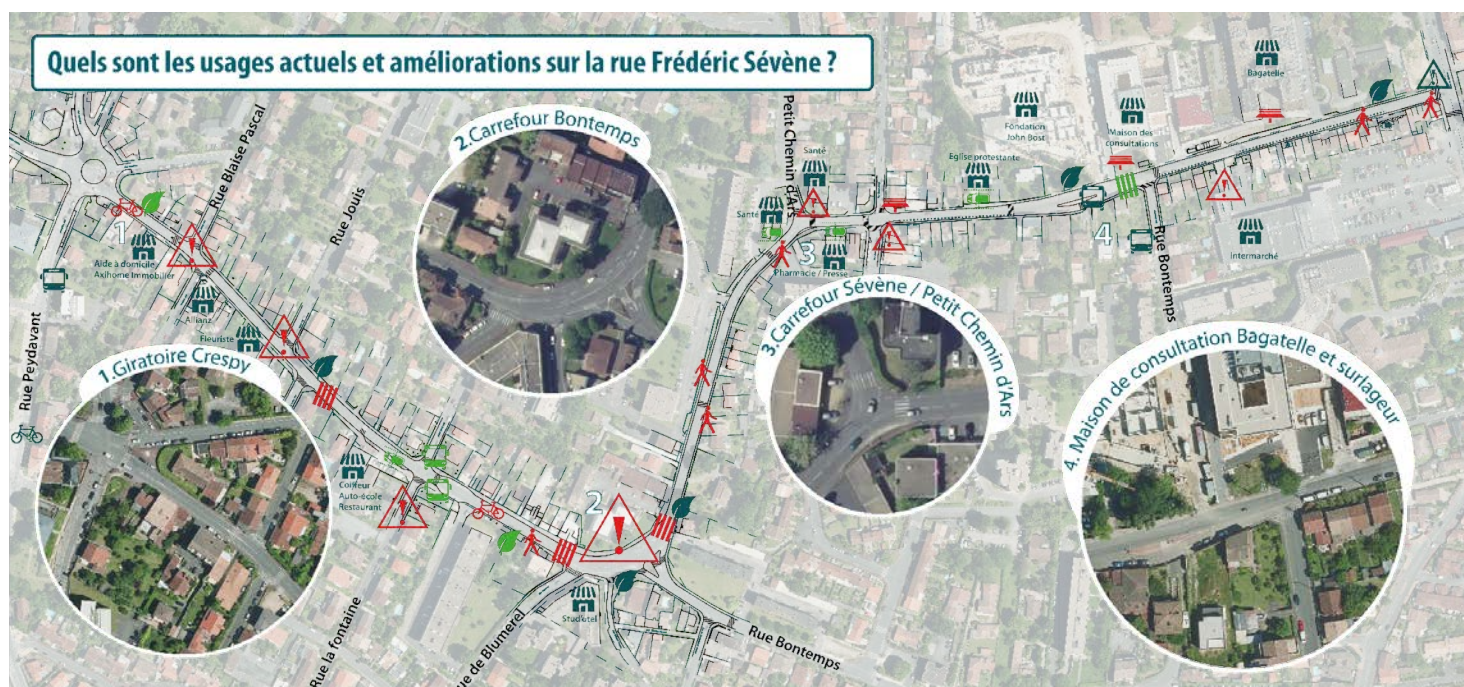
Méthodes et règles du jeu

Les participants ont été répartis en 4 groupes équivalents pour plus de confort et travaillent sur les mêmes supports. La méthode consiste à identifier sur le plan de la rue imprimé en format A0 les usages des citoyens sur la rue à l'aide de tampons et d'encre verte mais aussi d'identifier les points d'amélioration à l'aide des mêmes tampons mais d'encre rouge. Des espaces d'expression libres sont réservés pour compléter les tampons par les échanges des participants lors de l'atelier.

Les participants disposaient de 45 minutes d'échange pour réaliser ce travail, soit 15 minutes par séquence avant qu'une restitution collective soit réalisée par les animateurs de chaque groupe.

Synthèse du support cartographique

À retrouver en annexe en haute définition.



Compte-rendu des échanges et interprétation de la cartographie

Remarques générales

- **Déplacements piétons** : globalement la rue Sévène présente des aménagements piétons inégaux avec certaines portions de trottoirs très étroits, voire inexistantes ce qui augmente la dangerosité des déplacements.
- **Déplacements cyclistes** : il faut proposer des aménagements sécurisés et sur l'ensemble du linéaire de la rue pour les cyclistes afin d'éviter des ruptures de continuité dangereuses.
- **Déplacements motorisés** : la vitesse trop importante des voitures sur la rue est unanimement soulignée avec certaines portions favorisant la prise de vitesse des véhicules.
- **Transports en commun** : la présence d'arrêts de bus est appréciée même si la fréquence des bus est jugée insuffisante. L'accès aux arrêts doit être possible pour les personnes à mobilité réduite.
- **Stationnement** : un manque de stationnement sur la rue est identifié, particulièrement aux abords des équipements et services qui génèrent des flux importants.

- **Végétalisation** : la végétation est peu présente sur l'espace public, elle doit être favorisée mais pas au détriment de la mobilité.
- **Mobilier urbain** : ce n'est pas une priorité en termes d'usages, sauf à des pôles stratégiques (commerces, arrêts de bus, etc.). Les poubelles des riverains encombrant les trottoirs.
- **Des aménagements provisoires** pourraient être envisagés avant le lancement des travaux pour réduire la vitesse.

Points d'amélioration sur la séquence 1 (Route de Toulouse - Petit chemin d'Ars)

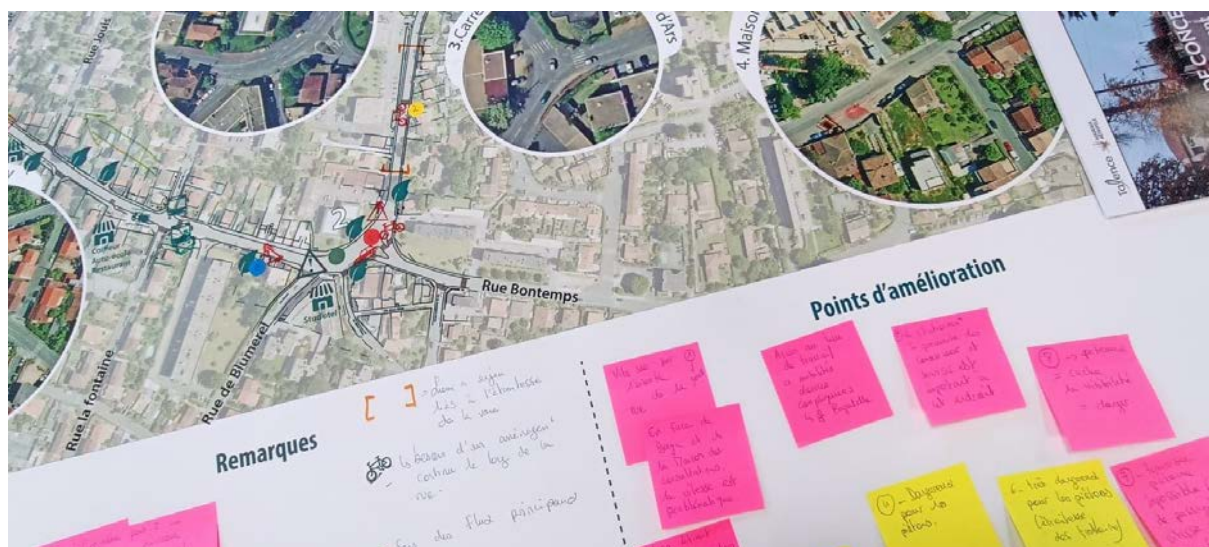
- **Manque de stationnement** à hauteur de Bagatelle ce qui génère du stationnement sauvage sur les trottoirs. L'entrée et la sortie du parking de Bahia se fait difficilement avec une compréhension difficile des circulations.
- **Difficultés d'accès** à Bagatelle en mobilités douces tant pour le personnel que pour les usagers.
- **La sortie d'Intermarché** est dangereuse à cause du stationnement qui gêne la visibilité.
- **Surlargeur** : certaines voitures empruntent la voie de bus, l'arrêt est très peu confortable et peu accessible aux personnes à mobilité réduite.

Points d'amélioration sur la séquence 2 (Petit chemin d'Ars - rue Blumerel)

- **Le carrefour avec le Petit chemin d'Ars** est dangereux, la visibilité est mauvaise avec la végétation et le virage et les priorités sont peu respectées.
- **Le carrefour avec les rues Bontemps, Clément Thomas et Blumerel** est dangereux.
- La séquence 2 est identifiée comme un point culminant de la **vitesse automobile**.
- **Les trottoirs** sont impraticables dans le virage du petit chemin d'Ars.

Points d'amélioration sur la séquence 3 (Rue Blumerel - Giratoire Crespy)

- **Déplacements piétons** :
 - Manque de passages piétons : au débouché de la rue Jouis
- **Transports en commun** : les arrêts de bus sont confortables et bien situés, parfois ils sont occupés l'été en soirée pouvant générer des nuisances.
- **Stationnement** : manque de stationnement devant le dentiste.
- **Visibilité** : un poteau cache la visibilité au niveau du croisement de la rue Verdeau.
- **Nuisances sonores** : les déplacements motorisés (voitures et bus) sont générateurs de nuisances sonores et de vibrations pour les riverains.



Temps d'échange suite à la restitution

Intervention 1 : le problème du stationnement de Bagatelle est un faux problème et rajouter du stationnement ne règlera rien. Les gens doivent venir plus en bus donc il faut plus de bus et une meilleure desserte pour que cela fonctionne bien.

Intervention 2 : le quartier est habité par un certain nombre de personnes âgées qui se déplacent à pied et leur parcours est aussi rendu difficile à cause des nombreux bateaux sur les trottoirs qui permettent l'accès aux logements pour les voitures. Le projet pourrait prévoir des bateaux moins importants.

Intervention 3 : la vitesse importante des voitures a été soulevée comme une problématique par tous les groupes de travail, la généralisation de la vitesse à 30km/h et la présence plus fréquente de la police municipale me semblent essentielles pour contrôler la vitesse et cela sans compter les cambriolages dans la rue.

- Réponse de M. Jestin : concernant l'abaissement de la vitesse, il n'y a pas encore de décision à ce stade, mais cette question devra être traitée. La ville est actuellement en train de recruter 5 policiers municipaux.

Intervention 4 : il faut que chacun soit respectueux envers les autres et soit civique.

Intervention 5 : un radar pédagogique avait été installé sur la rue nous n'avons pas eu d'évaluation de ce dispositif ?

- Réponse de M. Jestin : les rapports sur les radars ont pris du retard et les restitutions sont en cours de préparation au travers de conseils municipaux. Il n'y a pas de doute sur la nécessité de réaménager la rue Frédéric Sévène, vos interventions ce soir en attestent. Il faut réduire la vitesse et donner plus de place aux modes doux.

Intervention 6 : concernant les voies cyclables, il me semble important d'envisager des solutions où les pistes sont surélevées par rapport à la chaussée pour réduire la dangerosité.

Intervention 7 : il faut aussi être vigilant sur le partage entre les piétons et les cyclistes sur le trottoir qui n'est pas moins accidentogène. Les solutions à trouver doivent sécuriser tous les usagers.

- Réponse de M. Jestin aux interventions 6 et 7 : ces éléments seront discutés lors du second atelier pour protéger l'ensemble des usagers de la voie et réfléchir aux mobilités actives à une échelle globale, par exemple en concevant les aménagements de la rue Frédéric Sévène comme une portion d'un itinéraire pour rejoindre la faculté.



Conclusion

Isabelle RAMI, Conseillère métropolitaine déléguée aux Mobilités alternatives et Conseillère municipale de Talence

L'ensemble des remarques formulées lors de cet atelier sont constructives, il ne faut pas opposer les différents modes et il faut sécuriser les déplacements les plus vulnérables face au danger. Un travail est engagé sur ce projet avec le service des modes actifs de Bordeaux Métropole pour aboutir à une voie plus fluide, plus mixte et sécurisée.

François JESTIN, 4ème Adjoint ville de Talence , Suivi du projet de mandat, finances, voirie, stationnement et circulation, Propriétés communales

La nécessité d'une intervention sur la rue Frédéric Sévène n'est plus un doute, les interventions de ce premier atelier l'ont justifié et cela figure dans un contrat entre Talence et Bordeaux Métropole. L'objectif est d'améliorer la situation actuelle et d'apaiser les circulations en co-construction avec les riverains et associations pour arriver au bon projet. La rue est étroite, les murs ne pourront pas être poussés et sur certains endroits, il faudra faire des choix et des compromis mais l'objectif est de faire au mieux. La ville remercie tous les participants pour leur mobilisation et les échanges de la soirée.

Prochaines échéances

Chacun est invité à continuer à s'exprimer par l'intermédiaire des registres :

- à l'Hôtel de Ville de Talence : rue du Professeur Arnozan - 33400 Talence
- au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, situé à Coeur Bersol, 28 avenue Gustave Eiffel à, bâtiment C, 33600 Pessac
- sur le site de participation citoyenne de Bordeaux Métropole : www.participation.bordeaux-metropole.fr

Il est encore possible de s'inscrire au second atelier le 10 mai de 18h à 20h dans la salle de restauration de la résidence Bel Air rue Georges Pompidou à Talence pour prendre connaissance des scénarios et échanger sur le programme d'aménagement.

Une réunion publique de clôture de la concertation sur entrée libre aura lieu le 28 juin de 18h à 20h espace François Mauriac rue du Professeur Arnozan à Talence avant la rédaction d'un bilan réglementaire.

Participants

Ce premier atelier a réuni 34 participants composés principalement d'habitants, de riverains et d'acteurs de la rue (équipements, services, commerces, etc.).